

Infos pratiques : mes services publics

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie : 17
04 76 34 01 21 (Monestier)
Pompiers : 18
SAMU : 15

Rappel des horaires pour effectuer des travaux bruyants

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Broyeur

Possibilité de réserver un broyeur gratuitement auprès de la métro:

<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/reservation-de-broyeurs-a-vegetaux-v3/>

Il sera à récupérer aux services techniques du Gua

Horaires Bibliothèque Miribel

Tous les samedis de 10h à 11h
Parents et enfants sont les bienvenus.
Prêts gratuits

Informations PNRV : <https://www.parc-du-vercors.fr>

Les horaires de vos déchetteries : toute l'année, les jours suivants, sauf jours fériés:

Vif : du lundi au samedi : 9h-12h / 13h00-17h30

Varces : du mardi au jeudi : 12h30-17h30
du vendredi au samedi : 9h-12h / 13h-17h30

numéro unique : 0800 500 027



Déchets amiantés en déchetteries :

Depuis le 1er juillet 2019, la Métro a changé ses modalités de collecte des déchets amiantés :

- inscription obligatoire au 0 800 500 027
- déchets emballés au préalable (emballage plastique étanche et résistant style film étirable)
- ♦ 5 éléments maximum par apport (environ 5x15 kg, 1mx 1.5)

Station météo, pour vous connecter :

depuis un ordinateur, tapez : https://www.romma.fr/station_24.php?id=208&tempe=1 et cliquez sur ce lien.

avec un téléphone : dans votre moteur de recherche tapez ROMMA, ensuite recherchez la station et allez sur les 3 points en haut à droite de votre téléphone pour ajouter à l'écran d'accueil.

L'Info Municipale est une publication de la mairie de Miribel Lanchâtre

58 chemin de Chapoteyre - 38450 Miribel Lanchâtre

Téléphone : 04 76 34 00 42

Email : mairie@miribel-lanchatre.fr

Directeur de la publication : Michel Gauthier Rédaction : commission communication

Tirage : 200 exemplaires - distribués en boîtes aux lettres

Juin 2023 n° 07



Info Municipale

EDITO

Cela fait maintenant 3 ans que nous sommes élus et c'est le moment de faire un point de mi-mandat.

Nous avons été élus dans des conditions particulières, la COVID bien entendu qui a changé beaucoup de choses dans nos vies. Elus le 20 mars 2020 et le conseil municipal mis en place le 28 mai. Cela a été une période frustrante, nous ne pouvions rien faire pour avancer sur notre programme. Ensuite la vie a repris doucement avec des coupures dues aux différents confinements.

Pendant cette période, nous avons été présents pour gérer le quotidien, les finances, les travaux nécessaires pour la vie quotidienne et l'entretien des bâtiments.

En 2022, on s'est dit on voit le bout du tunnel, mais la guerre en Ukraine nous a touchés au même titre que toutes les communes Françaises.

L'augmentation exponentielle des coûts des énergies, des matériaux, les délais de réalisation qui sont sans cesse repoussés etc. Ce qui a pénalisé la commune au même titre que les entreprises et les particuliers.

Au début de la guerre, plusieurs familles de la commune se sont inscrites pour recevoir chez eux des familles Ukrainiennes qui fuyaient leur pays.

Une famille a hébergé pendant quelques temps un couple, autour d'eux tout un élan de solidarité s'est créé pour les aider à subvenir aux besoins journaliers, nourriture, transport apprentissage de la langue française, démarches etc..

Même si cette histoire ne se termine pas comme on l'aurait voulu, elle a généré cet élan de générosité qui montre quand même que quand on a besoin, il y a toujours quelqu'un pour aider.

Sur toute l'année 2022 nous avons recherché nos racines pour célébrer dignement les 200 ans de notre commune. Cela a été une année riche de conférences et de rencontres.

Depuis le début de ce mandat, nous travaillons avec la Métro et les abonnés du chauffage collectif pour trouver une solution de sortie qui satisfasse tout le monde afin que personne ne soit lésé.

La solution a été acceptée par tous et nous avons pu lancer les travaux que nous décrivons en page intérieures.

Et puis bien sûr, ce dont on parlera également plus loin la voie de secours de la RD8 qui nous a occupés une année et nous a demandé énormément d'énergie.

Nous avons pu réaliser ces équipements grâce à une gestion fine de nos dépenses et recettes.

Nous avons mis en place chaque année un chantier jeunes, ou les jeunes de 15 et 16 ans qui sont intéressés, participent à quelques travaux d'entretien ou de création. C'est une semaine que l'on passe avec eux où l'on apprend chacun des autres tout en travaillant pour la commune.

Un petit bémol sur la fréquentation des journées citoyennes ou de nettoyage de la commune qui a bien marché la première année et ensuite la baisse a été nette.

Il faut aujourd'hui que l'on se penche sur ce problème car nous avons besoin de savoir si nous péchons dans la communication ou si les habitants ne veulent ou ne peuvent pas s'investir. C'est un enjeu fort pour l'avenir de la commune.



Mairie
Tél : 04 76 34 00 42
mairie@miribel-lanchatre.fr
Horaires d'ouverture mairie
lundi : 8 h à 12 h
mercredi : 14 h à 16 h
jeudi : 8 h à 12 h

Ecole

Une nouvelle année se termine. L'équipe pédagogique a su une fois encore mener à bien une multitude de projets dans le cadre du programme de chaque cycle.

Merci à toutes pour l'énergie, l'engagement et la patience dont elles font preuve.

Suite à la baisse des effectifs, cette fin d'année est encore une fois synonyme de fermeture de classe.

Un grand merci à Isabelle Boiteux pour ces années passées à l'école de Luc à Miribel.

La prochaine rentrée se fera donc à deux classes qui se répartiront les 39 élèves actuellement inscrits.

Les services périscolaires ont eux aussi assuré une belle année. Merci à l'ensemble de l'équipe.

Du changement au sein de l'équipe pour l'année à venir est en cours. Emilie Boccaletti nous quitte avec de nouveaux projets. Merci à elle pour le travail fourni et bonne chance pour la suite.

Le prestataire, fournisseur des repas de la cantine, a annoncé une augmentation des tarifs des repas des enfants. La commune a décidé de prendre à sa charge cette variation de prix, qui n'aura donc aucune incidence pour les familles.

Attribution marché de service de livraison de repas pour la restauration scolaire

C'est sur le mois de juin que les communes de Le Gua, Miribel Lanchâtre, Saint Paul de Varcès et Vif se sont groupées pour lancer le nouvel appel d'offres pour l'attribution du marché de restauration scolaire.

Si ce groupement a permis de globaliser le nombre total de repas achetés et donc de bénéficier de meilleurs tarifs, chaque commune gèrera de façon indépendante son contrat avec le prestataire choisi.

Suite aux évaluations de chaque offre portant sur plusieurs critères techniques, qualitatifs et financiers, il a été décidé à l'unanimité de reconduire le prestataire actuel pour une durée maximum de 4 ans, renouvelables tacitement chaque année.

Malgré les différentes étapes de négociation, le prix du repas proposé par le prestataire connaît une augmentation de plus de 6% par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique par le contexte national de hausse des prix qui nous touche tous.

Toutefois, afin de limiter cette charge pour les familles, Monsieur le Maire et le conseil municipal ont décidé de ne pas répercuter cette hausse pour les habitants de Miribel Lanchâtre pour l'année scolaire 2023/2024.

Espérons que nos enfants apprécieront les bons petits plats qui seront mijotés pour eux et profiteront des quelques animations prévues autour des menus durant l'année.

La rentrée 2023-2024 est prévue le 4 septembre

Bonne vacances à tous



ENVIRONNEMENT

Frelons asiatiques sur la commune Une présence confirmée

Nous vous avons parlé dans les dernières informations municipales du frelon asiatique et de son impact néfaste sur la biodiversité et plus particulièrement sur nos abeilles.

La commune et les apiculteurs du village ont donc décidé de piéger dès le printemps les fondatrices (reines qui fabriqueront des nids en été) afin de constater la possible présence de ces nuisibles insectes.

Vous avez donc, au détour de vos promenades, pu voir ces petites boîtes jaunes accrochées dans les arbres et arbustes.



Piège à frelons asiatique posé près du rucher communal



Le résultat est sans appel puisque c'est plus de 50 fondatrices qui ont été piégées sur la commune de mars à juin. Sachant qu'une fondatrice donne naissance à environ 3000 frelons, c'est la présence de plus de 150 000 de ces insectes qui a été évitée, sauvant ainsi bon nombre de ruches. Le piégeage des fondatrices n'étant plus efficace à compter du début de l'été, il faut désormais détruire les nids qui se situent au sommet des arbres. N'hésitez pas à informer la mairie si vous identifiez la présence de ces nids sur la commune, elle se chargera d'organiser leur destruction. N'essayez en aucun cas d'intervenir par vous mêmes, ces petits insectes ayant la mauvaise habitude d'être très agressifs.

Afin de renforcer la lutte contre cet insecte nuisible à la biodiversité et qui ne connaît que peu de prédateur naturel, la mairie a décidé de mettre des pièges à disposition des habitants, dès le printemps prochain. Chacun d'entre nous pourra ainsi facilement aider à limiter la prolifération de cet insecte venu des contrées lointaines.

Nid de frelons asiatiques dans un arbre.

Parc naturel régional du Vercors

PROTEGEONS ET PARTAGEONS LA NATURE

Rencontre le vendredi 4 août 2023 à 20h30

St Michel Lès Portes - Salle des fêtes

Projection du film Coexistence, entre la faune sauvage et les activités touristique

Echanges avec un garde de la réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors et un écocarde du Parc du Vercors

Entrée libre

METROPOLE

INSTALLER UN CHAUFFE EAU OU UN CHAUFFAGE SOLAIRE

La Métropole propose une aide financière (jusqu'à 2000 €)

Avec l'aide au solaire thermique, bénéficiez d'aides financières pour installer sur votre toit un système solaire thermique, afin de chauffer votre eau du robinet.

L'aide solaire thermique vise ainsi à encourager les propriétaires de maison individuelle à installer un système de chauffe-eau utilisant une énergie renouvelable, à savoir l'énergie solaire.



Les systèmes de chauffage combiné qui assurent à la fois le chauffage solaire du logement et l'eau chaude sanitaire sont également concernés par cette aide.

L'aide est progressive, elle est délivrée en fonction des revenus du foyer

Foyers modestes et très modestes : 2000 euros
Foyers intermédiaires : 1200 euros
Foyers hors plafonds de ressources : 1000 euros

L'aide au solaire thermique, gérée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), est cumulable avec MaPrimeRénov' de l'État et la valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE). Elle est cumulable également [avec les aides de la Métropole liées au dispositif Mur Mur](#)

L'ensemble permet de couvrir de 30% à 85% de l'achat d'un chauffe-eau solaire (qui coûte environ 7000 €)

Pour demander l'aide au solaire thermique, contactez un conseiller énergie :

par courriel : aidesolairethermique@alec-grenoble.org

ou par téléphone : 04 76 14 00 10

Vous pouvez retrouver l'ensemble des renseignements sur le site de La Métropole :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/185-installer-un-chauffe-eau-solaire.htm>

Vie communale

Spectacle Théâtral « Un moment ensemble » a rassemblé petits et grands

Le Jeudi 15 juin 2023, le spectacle théâtral « Un moment ensemble » de la compagnie Kaléidoscope a été offert aux habitants de plus de 60 ans par la commune et la Conférence des financeurs*.

Nous avons invité également la classe de CP CE 1 et CM1 et CM2 de l'école de Luc. La classe d'Isabelle Boiteux depuis plusieurs mois participe au projet « Théâtre en Trièves » avec l'EMALA et plusieurs autres classes du Trièves.

Ce spectacle a démarré par un florilège de chansons anciennes comme « Bambino, bambino », puis par une série de personnages haut en couleur comme la chanteuse de cabaret, Carmen du sud, la diseuse de bonne aventure et son élixir du bonheur. Il y a eu le génie du cabaret tout en poésie qui a entraîné avec lui le public. Puis un joli moment lorsqu' une adulte et 2 enfants ont été invités à réciter un poème.

Après ce spectacle nous nous sommes dirigés vers l'école où la classe des CP CE présentait leur spectacle « les carottes sont cuites » écrit, réalisé dans le cadre de l'EMALA avec des beaux costumes et décors. Les enfants étaient bien investis et ils ont été chaleureusement applaudis à leur tour.

Pour terminer cet après-midi festive la municipalité a offert un goûter à tous.



*La conférence des financeurs : Kesako ?

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie est un dispositif instauré par la loi relative à l'Adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 . Elle prévoit entre autres les biens faits de l'activité physique. Elle préconise des actions pour lutter contre l'isolement et pour le maintien du lien social. C'est dans ce cadre que le spectacle a pu avoir lieu.

Vie communale

Chantier jeunes / abri bus

Comme chaque année nous organisons un chantier avec nos jeunes de 15 à 16 ans.

Cette année au programme nous avons prévu de réaliser un abri bus à Cassoulet et une pergola au Pump Track.

Depuis que la route du Verney est fermée, le car scolaire qui emmène les collégiens à Monestier passe par Vif et du coup prend les enfants en descendant et non plus en montant. Les caristes devant prendre les passagers du côté droit de la route, un abri bus devient nécessaire pour les matins de pluie, le froid, la neige etc., pour que les collégiens soient au sec en attendant le car.

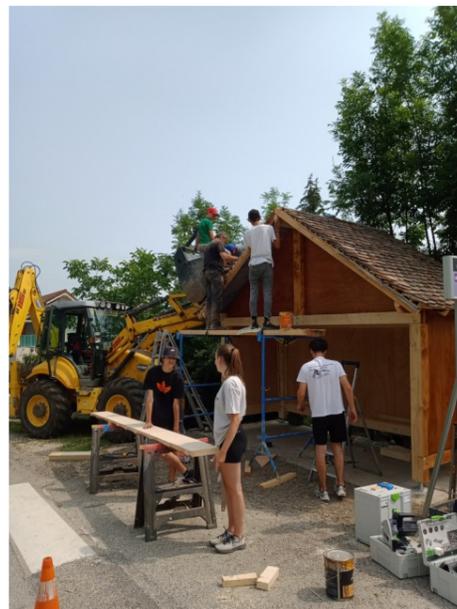
10 jeunes ont répondu à notre sollicitation pour fabriquer cet abri bus.

Vous pouvez voir la réalisation en passant, les jeunes peuvent être fier de l'avoir fait, en seulement 2 journées de travail.

La pergola a été faite en 3 heures.

Avec Pascal nous les avons accompagnés, guidés, formés à l'utilisation de divers outils.

Le résultat est là, des jeunes heureux d'avoir participé. Cet acte n'est que le début des futures actions qu'ils mettront en œuvre demain.



Vie communale

ABC: Atlas de la Biodiversité Communale (suite)

Et pour finir le 10 juin après-midi
PASSONS A L'ACTION !!!

Fabrication de nichoirs de chauve-souris ... ou plutôt « hôtels » Les chauves-souris ont de plus en plus de mal à se loger. Nous avons fabriqué 9 nichoirs : couper, assembler, visser, décorer.

Les fournitures ont été offertes par la mairie, à chacun ensuite de les installer chez soi. Environ entre 2 à 4 mètres du sol, hors de portée des chats et dans l'idéal orientés plein sud et à l'abri de la pluie.

Si vous souhaitez fabriquer votre propre nichoir, vous en trouverez sur internet, il y a toutes sortes de modèles. Les plus simples sont les plus efficaces.

Sinon vous pouvez appeler la mairie, des plans sont à votre disposition.

MERCI LES CHAUVES SOURIS !!!!

A quoi servent-elles ???

Elles mangent environ 3000 insectes chacune, par jour dont les moustiques !!!!

Une trentaine de personnes, enfants et adultes a participé aux différentes animations. Moments de découverte de notre territoire et de rencontres entre les habitants.

QUE RETENIR DE CES 2 ANNEES

Nous avons la chance d'habiter la campagne/montagne, en pleine nature. Avec l'accompagnement de Florian nous avons découvert des trésors cachés autour de nous. Prenons le temps de ralentir, s'arrêter, regarder, écouter.

La biodiversité est fragile et doit être préservée. PRENONS EN SOIN !

ET APRES ? !!!

Nous aimerions continuer ce projet, mais à ce jour l'ABC se termine et nous travaillons pour le pérenniser avec le PNRV dans la durée.

AFFAIRE A SUIVRE

Réponses :

- 1 . Il est tout jaune
- 2 . Elles mangent les moustiques
- 3 . Celle-ci a une forme qui fait penser qu'un bourdon s'est posé sur elle.



Vie communale

ABC: Atlas de la Biodiversité Communale

Deuxième année d'animation sur ce projet

Pour rappel ce projet est en lien avec la Parc Naturel Régional du Vercors et financé par l'Office Français de la Biodiversité.

Cette année Florian, en service civique avec le PNRV nous a rejoint en soutien technique et éducatif.

Ce printemps de nombreuses sorties ont eu lieu :

le 30 mai, sortie autour des pollinisateurs au Vernay, nous avons pu découvrir par exemple les papillons « l'azuré bleu » et « le citron ».

Woooo Wooooo !!!

- Le même jour en soirée, sortie découverte des chauves-souris dans le village. Grâce à son capteur « variateur de fréquence de 10 à 130 KHZ » nous avons pu avec Florian entendre les sons de chasse de chirop- tères : la pipistrelle commune, la chauve- souris la plus présente (43 -53 KHZ) et la pipistrelle de Kulh (34-40 KHZ)



Avec son détecteur acoustique, Florian a repéré la pipistrelle pygmée, l'Oreillard et la Sérotine commune.

Le 10 juin, 2 sorties chants d'oiseaux ont eu lieu, une à 7 h pour les matinaux et l'autre à 9 h

QUIZZ de l' ABC

- Pourquoi appelle-t-on un certain papillon « le citron » ?
- A quoi servent les chauves-souris ?
- Qu'est-ce que l'orchidée Orphrys Bourdon ?

Vie communale

Chantier Pump track : Saison 3

On ne change pas une équipe qui gagne. C'est pourquoi cette année encore, nous avons renouvelé notre partenariat avec le collège Pierre Rahbi de Claix. Ce collège offre la possibilité de faire découvrir les métiers d'espace vert et aménagement et les métiers du bâtiment.

C'est dans ce cadre que 3 jeunes de 3 ème sont venus, encadrés par Mr Guerin, pour continuer le travail d'aménagement du pump track .



Cette année, réalisation d'une grande jardinière et d'une bordure le long du grand talus.

Nous leur avons remis des bons d'achat pour les remercier de leur participation à la valorisation de cet espace. Merci a toute l'équipe de l'Erea de Claix, professeur et élèves.



Nos collégiens se prennent en main

Il y a quelques mois des collégiens de Lanchâtre, à leur initiative, ont fait une demande à la commune. Ils souhaitent pouvoir disposer d'un lieu pour se réunir. Rendez-vous à la mairie a été pris afin qu'ils développent leurs idées. Convaincue par leur démarche, la commune a validé le projet.

Une réunion tripartite (Parents, enfants et commune) s'est tenue pour mettre en place les règles du contrat engageant l'ensemble des partenaires et actant le projet. La salle polyvalente du Pré Tarachou n'étant que peu utilisée et à proximité du terrain de football, le lieu était tout trouvé.

Cette disposition concerne l'ensemble des collégiens de la commune. Pour les jeunes désireux d'adhérer au projet, les familles doivent prendre contact avec la mairie pour valider les différentes règles et acter l'accord des parents.

Depuis la mise en place de cette disposition, nos ados ont commencé à aménager leur lieu en y amenant différents jeux et ont organisé une première manifestation. Le 4 juin une journée vente de crêpes auto financée par la vente de brins de muguet s'est déroulée dans la salle polyvalente du Pré Tarachou.

Fort de ce premier succès, soyons sûr que d'autres événements sont en préparation.

Félicitations à nos ados pour ces belles idées et leur énergie !!



Vie communale



Le cinéma à Miribel : STOP ou ENCORE ??????

L'Ecran Vagabond du Trièves a fêté en 2022 son 40^{ème} anniversaire.

C'est une association (regroupant une centaine de bénévoles) qui gère un circuit itinérant de cinéma. L'objectif est de projeter des films récents en numérique dans 14 villages du sud-Isère (villages du Trièves et villages voisins).

Elle est **présente à Miribel-Lanchâtre** depuis plus de 35 ans grâce à des bénévoles qui assurent une projection de 2 films, « tout public » et « enfants », toutes les 4 semaines, généralement de septembre à juin.

Les projections se déroulent dans la **salle polyvalente** équipée à cet effet avec un grand écran et un matériel de projection numérique performant qui tourne de village en village. Depuis 2 ans, le confort des spectateurs a été amélioré avec des fauteuils et des nouvelles chaises.

Ce dispositif permet de voir des films récents (L'Ecran Vagabond est en effet autorisé à projeter des films seulement 5 semaines après leur sortie dans les grandes salles) et pour un prix très raisonnable :

séances « tout public » : 4,50€ pour Adultes et 3,50€ (Réduit <14 ans)
séances « enfants » : tarif unique de 3,50€

L'Ecran Vagabond c'est aussi des **séances pour les scolaires** dans le cadre du dispositif « **Ecole et Cinéma** ». Ainsi, au cours de l'année 2022, dans notre village, 6 films ont été projetés pour les enfants de notre Ecole. Pour se rendre au cinéma, les enfants accompagnés de leurs institutrices, n'ont que 50 m à faire à pied !

Tout ceci, au niveau de notre village, a été possible grâce à une petite équipe de bénévoles et principalement grâce à la compétence et la disponibilité de son principal animateur, notre « Monsieur Cinéma » : Frédéric Boiteux. Après avoir œuvré plus de 20 ans, il a décidé de passer la main. Nous pouvons tous le remercier vivement pour tout le travail accompli.

Malheureusement, pour continuer, et repartir en septembre, **il est indispensable de renforcer l'équipe**. Nous avons besoin de personnes supplémentaires pour pouvoir fonctionner et assurer régulièrement les projections, c'est-à-dire réceptionner le matériel de projection, installer la salle, projeter et puis ... tout ranger. Pour chaque cycle de projection, il faut être au minimum 2 à 3 personnes.

Sans l'arrivée de nouveaux bénévoles, nous serons contraints de mettre en sommeil pour une durée indéterminée cette activité cinématographique : c'est-à-dire arrêt des projections ouvertes au public et arrêt des séances « Ecole et Cinéma » pour les enfants de l'école.

Une autre question se pose : comment accroître la fréquentation ? Certains mois, nous accueillons très peu de spectateurs. Est-ce dû au titre du film ? Est-ce une question d'horaires de projection (le vendredi à 20 H 30 pour le film « tout public » et le dimanche à 17 H 00 pour le film « enfants ») ? Est-ce dû à un problème d'information, de communication ?

Si vous êtes prêt(e) à donner un peu de votre temps pour que vive le cinéma à Miribel, ou pour toute question, remarque, vous pouvez contacter François Bailly (fran.bailly@orange.fr).

Une décision sera prise début septembre, pour savoir si nous pourrions dire : **ENCORE !!!**

Ce que nous souhaitons vivement ! ... **mais cela dépend de ... vous.**

Vie communale

Finances (suite)

2 / section d'investissement :

La **section d'investissement** avec des dépenses de 204.885 € et des recettes de 211.449 € se solde pour 2022 par un excédent de 6.564 €.

L'excédent de 2021, reporté sur l'exercice 2022, étant de 81.242 €, l'excédent de la section investissement cumulé au 31/12/2022 est de 87.806 €.

Parmi les dépenses d'investissement comptabilisées en 2022, nous notons :

- l'entrée dans le patrimoine de la commune du terrain du pump track pour 152.158 € (opération de régularisation comptable sans aucune incidence sur notre trésorerie car compensée par une recette d'investissement de même montant)
- le remboursement des emprunts pour 17.003 €
- la rénovation du Monument aux Morts du Vernay pour 9.105 €
- la réfection du terrain du cimetière pour 7.248 €
- la reprise du captage des Sagnes pour 3.732 €

Pour l'année 2023, la Commune doit faire face à un programme d'investissement conséquent et indispensable, rendu possible grâce notamment aux excédents de fonctionnement dégagés au cours des exercices précédents. Ainsi, le budget primitif prend en compte :

- la création de la voie de secours permettant de relier notre commune à celles de Saint Guillaume et Château-Bernard (coût 108.000 € devant être couvert par des subventions pour 72.000 €)
- la rénovation du réseau de chauffage du bourg et l'installation de pompes à chaleur dans les locaux du Prétarachou (coût 164.376 € devant être couvert par des subventions pour 101.023 €)
- la réfection du toit de l'Eglise pour un coût de 16.000 € et subventionné par le Département à hauteur de 4.000 € (travaux prévus en 2022 et engagés en juin 2023)

Pour ces 3 investissements, l'effort supporté par la commune s'élève à 113.000 € dont environ 38.000 €, correspondant à une partie de la TVA, sera récupéré au cours des prochains exercices.

Pour, dans le même temps, pouvoir faire face au paiement de l'ensemble des dépenses de fonctionnement, et dans l'attente de la perception des subventions attendues, le Conseil Municipal a décidé de recourir à une ligne de trésorerie de 100.000 €.

Vie communale

Finances

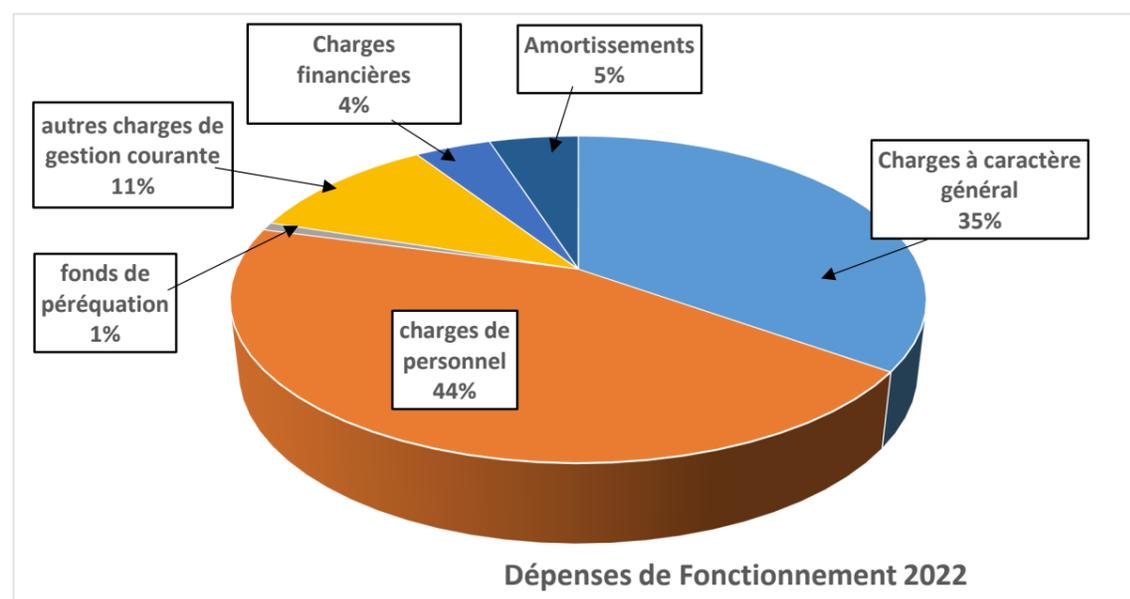
En 2022 la situation financière de notre commune a pu être confortée. Ceci va permettre la réalisation en 2023 d'un important programme d'investissement.

1 / section de fonctionnement :

La section de Fonctionnement pour l'année 2022 se solde par un excédent de 59.385 € (vs 33.975 €. en 2021)

L'excédent de fonctionnement cumulé avec celui de l'année précédente s'élève ainsi au 31/12/2022 à 83.104 €. Ceci a permis de transférer une somme de 60.000 € en section d'investissement pour 2022.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2022 :



En 2022, les charges à caractère général sont en recul de près de 26.000 € par rapport à l'année précédente, principalement pour 2 raisons :

- en 2021, elles intégraient le coût des travaux de réfection de l'église, suite aux dégâts des eaux avec effondrement partiel de la voûte, pour un montant de 15.301 € (couverts par une indemnité d'assurance de 12.465 € en 2021 et de 1.953 € en 2022)
- un coût de déneigement très faible et une diminution du coût d'entretien des chemins et espaces verts (au global 5.185 € en 2022 vs 21.578 € en 2021)

Les autres dépenses de fonctionnement demeurent sensiblement équivalentes à celles de l'année précédente.

Sauf imprévus, l'exercice 2023 devrait en principe dégager un excédent de Fonctionnement sensiblement identique à celui de 2021 (soit environ 30.000 €).

Pour 2023, les taux d'imposition au profit de notre commune, demeurent inchangés.

Vie communale

TRAVAUX

Chauffage

Le 30 mai 2023 a vu la fin des chaufferies bois au départ communales et métropolitaines depuis 2015. Les abonnés privés ont bénéficié d'aides pour installer un nouveau chauffage.

Pour nos bâtiments communaux nous sommes dans le même cas. La chaudière de l'école va être remplacée par une chaudière à granulés, tout en gardant le réseau de chauffage qui alimente la salle polyvalente et la mairie, ainsi que les 2 appartements communaux.

Pour le Prétarachou, 2 pompes à chaleurs seront installées une pour la salle et une pour l'appartement.

D'après les projections que nous avons faites, en tenant compte bien sûr des fluctuations des coûts des énergies, en pouvant améliorer la gestion des températures avec les nouveaux équipements de gestion que nous allons installer, nous devrions faire des économies et nous aurons un fonctionnement plus simple avec moins de coupures.

Voie de secours RD8

Le 31 Mars, nous avons ouvert à la circulation la voie de secours qui contourne le glissement de Richardière.

Si nous avons pris la responsabilité de la réaliser et de l'ouvrir à la circulation, nous ne l'avons pas fait seuls.

Tout d'abord, nous pouvons remercier la famille Nier qui a mis ses terrains à disposition gratuitement, et l'entreprise Péliard qui a maintenu son devis malgré les hausses importantes de coûts de l'énergie.

Nous ne pouvons pas faire des travaux de cette ampleur sans financements de partenaires extérieurs.

Le coût des travaux se monte à 108000 € TTC. Le département participe à hauteur de 54000 € et la Métro à hauteur de 18000 €.

Le solde à financer par la commune se monte à 20800 € une fois la TVA récupérée dans 2 ans, plus quelques travaux annexes. Cette somme que la commune investit profite également aux habitants des communes limitrophes et pour les gens qui transitent entre le Trièves et l'agglo.

Cette voie de secours a le statut de chemin communal, alors qu'elle relie une route métropolitaine et une route départementale, elle se trouve sous l'entière responsabilité de la commune.

L'entretien ainsi que le déneigement est à notre charge, cherchez l'erreur...

Nous allons pouvoir patienter quelques années en attendant que les études de la métro disent si une route définitive peut être réalisée.

Vie communale

TRAVAUX (suite)

Coupure de la route des Ferrières

Depuis novembre la RD232 dite route des Ferrières qui relie principalement Château-Bernard à Saint Guillaume et Miribel, mais qui est sur notre territoire, est coupée par une coulée de boue.

Pour des raisons de sécurité Grenoble Alpes Métropole a fermé complètement la route.

Si cette route est moins utilisée que la RD8, cette coupure touche quand même les usagers de notre commune et des communes voisines.

A ce jour les géologues qui travaillent sur ce glissement n'ont pas de solution rapide pour sécuriser cette route pour pouvoir l'ouvrir.

Des travaux ont été fait en juin pour faire exploser un bloc d'un m3, d'autre travaux vont devoir être réalisés pour sécuriser durablement la route.

Nous espérons pouvoir décider la météo à ouvrir la route sur une voie en attendant les travaux définitifs.

Eglise

Cet été les travaux d'entretien de la toiture de l'église ont été engagés et terminés.

Le travail a consisté à remanier toutes les tuiles une par une et remplacer toutes celles qui sont détériorées.

Sachant que le toit de l'église est composé de plus de 12000 tuiles écailles, on se rend compte de l'ampleur de la tâche.

Pour préserver notre patrimoine qui nous appartient depuis 1905 et la loi de la séparation de l'église et de l'Etat. Ces travaux sont nécessaires mais sont faits pour plusieurs années.

Les travaux ont été réalisés par nos 2 charpentiers de la commune, subventionnés à hauteur de 27,5 % par le Conseil Départemental.



Vie communale

**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**

DÉCHÈTERIE FLEXI

La déchèterie mobile
qui vient à vous

GRENOBLEALPESMÉTROPOLE

**Triez, donnez,
recyclez, c'est
le moment !**

SAMEDI 16 SEPTEMBRE
DE 9H à 13H
MIRIBEL / LE GUA

RD.8—La Pierre— Parking en contrebas du hameau

Grenoble-Alpes Métropole met gratuitement à votre disposition une déchèterie mobile dans votre commune : un service de proximité pour favoriser le réemploi, le tri et la valorisation des déchets*.

*Service réservé aux particuliers. Les professionnels ne sont pas concernés par cette opération

RENSEIGNEMENTS
grenoblealpesmetropole.fr
0 800 500 027

**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**